



## Refacturation note de frais pour une SAS

Par **CHAPRON Olivier**, le **11/04/2018** à **08:40**

Bonjour,

J'ai créé une SAS et je fais du conseil en informatique.

J'ai fait des déplacements avec frais (train, taxi, hôtel, restaurant), en ayant indiqué sur ma proposition commerciale que les frais seraient refacturés sans surcoûts dans le cadre de ma mission.

J'ai compris que je pouvais traiter de 3 façons le sujet vis à vis de mes clients et sur le plan comptabilité :

- 1- sous forme de débours, en reproduisant strictement les dépenses (avec la TVA spécifique de chacune), en utilisant en comptabilité le compte entrée - sortie 467 sans incidence sur TVA collectée ou récupérée,
- 2- sous forme d'une facture simple en sommant toutes les dépenses HT et en y ajoutant 20 % de TVA, avec récupération et collecte de TVA,
- 3- sous forme d'une facture en séparant les dépenses avec TVA récupérable d'un côté (repas, etc.) où j'applique au HT 20 % de TVA, les dépenses sans TVA récupérable de l'autre (train, etc) en TTC sans manipulation de TVA.

Puis-je utiliser les 3 formules (l'ordre 1, 2, 3 représente mes préférences) ou ne puis-je utiliser que la formule 3 (complexe à mettre en oeuvre) ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **11/04/2018** à **10:10**

Bonjour,

Qu'en pense votre expert-comptable ? c'est son boulot, non ?

Par **CHAPRON Olivier**, le **11/04/2018** à **10:37**

Le but d'un forum c'est bien d'échanger, non ?

Par **Tisuisse**, le **11/04/2018** à **14:34**

Vous échangerez avec votre expert-comptable. Merci.